

ON S'ABONNE : A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOI ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARCHÉDIEUX ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS: ANNONCES, 25 centimes la ligne; RÉCLAMES, 50 centimes la ligne. Les Agences et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement nul est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Table with 4 main sections: CALENDRIER DU LOT, DÉPART DES CORRESPONDANCES, SERVICE DES POSTES, and ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES. It contains dates, days of the week, and specific times for mail services.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1865, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 17 Mai 1865.

BULLETIN

Par décret signé de l'Impératrice régente, la session du Corps législatif, qui devait être close avant-hier, 15 mai, est prorogée jusqu'au 14 juin.

Toutes les correspondances particulières constatent les heureux effets du voyage de l'Empereur en Algérie. Les colons fondent les plus grandes espérances sur ce voyage. Il se confirme que Sa Majesté a fait, aux environs d'Alger, l'acquisition de la ferme de Ragaja, où il sera entrepris des expériences de culture sur une grande échelle.

Une proclamation du maire d'Oran, exprime l'espoir que l'Empereur viendra visiter cette province.

Les muphtis, en recevant l'Empereur dans les mosquées, ont dit que sa présence était une garantie de respect pour leur foi et leurs édifices religieux. L'Empereur a répondu qu'il croyait ces témoignages sincères, qu'il avait des enfants chrétiens et des enfants musulmans et que la justice serait égale pour tous.

L'agitation règne de nouveau en Irlande. Dimanche dernier, à un immense meeting qui a eu lieu dans la plaine de Cloutarf, le placard suivant a été lu et répandu à profusion, après que des discours eurent été prononcés au sujet de la prochaine arrivée du prince de Galles: Sic semper tyrannis! 1865 CITANT A SA BARRE 1772.

Irlandais, Quatre-vingt-treize années de sanglantes exterminations et d'infâme pillage exercés par les bouchers anglais, compatriote du fils de la reine d'Angleterre, vous imposez le silence et le mépris et vous prescrivez même de ne vous associer extérieurement en aucune manière aux ignobles réjouissances qu'éta-

ront à vos yeux, le 9 de ce mois, les misérables descendants de Strongbow et de Cromwel que le hazard a fait naître en Irlande, mais qui proclament leur dévouement et leur fidélité à l'Angleterre.

Irlandais! donnez la preuve de votre dévouement et de votre fidélité à l'Irlande en vous unissant dans les liens de la confraternité, afin que l'Irlande appartienne aux Irlandais.

Le ministère portugais a proposé la dissolution des Cortès. Le roi l'a acceptée.

Les nouvelles de la santé du roi des Belges sont meilleures. On croit au rétablissement de l'auguste malade, espoir à peu près abandonné, il y a quelques jours, en présence des symptômes d'hydropisie qui se manifestaient.

L'Italie publie dans son numéro du 12 mai, une correspondance de Rome, portant la date du 8 mai, qui rend compte avec une précision et une netteté remarquables de la mission que M. Vegezzi vient de remplir auprès du Saint-Siège.

Il en est résulté qu'on s'est mis d'accord sur les points dont l'arrangement a été reconnu très-désirable par l'un et par l'autre, et ces points sont les suivants:

- Retournée des évêques absents de leurs diocèses; Reconnaissance des évêques nommés par le Pape depuis quatre ans; Nominations aux sièges actuellement vacants.

On mande de New-York, le 3 mai:

Les forces confédérées éparses dans les divers Etats se rendent. La guerre est considérée comme terminée. Grant est retourné à Washington. La réduction des forces militaires dans le Nord est commencée. 400.000 hommes seront renvoyés dans leurs foyers. Le président Johnson a levé les restrictions qui avaient été imposées au commerce intérieur dans les Etats du Sud. On s'attend à la prochaine publication d'une proclamation présidentielle indiquant les conditions auxquelles les populations du Sud pourront rentrer dans l'Union.

Le gouverneur de la Caroline du Sud a été arrêté et envoyé à Washington.

— Comme il a veillé longtemps sur votre père, n'est-ce pas? interrogea l'abbé.

— Justement.

— En effet, continua l'abbé, si maître Etienne Buffeti eût pu être sauvé par quelqu'un, il l'eût été par Césari Tornéo.

— J'estimais, je chérissais maître Etienne Buffeti, dit Césari. C'était comme un lien par lequel je me rattachais à la vertu. Près de lui, je me croyais honnête homme; je me sentais la force de marcher le front haut; j'étais relativement heureux. Et, puis, que j'en suis aux confidences, j'avouerai que je suis revenu dans le Quercy autant pour me continuer ce bonheur, que pour remplir une promesse solennelle.

— Aviez-vous promis quelque chose à mon père? demanda Ricarde.

— Oui; je lui ai promis de vous protéger et de vous défendre jusqu'à mon dernier jour.

— Merci, fit la jeune fille, serrant dans ses mains la main de Césari Tornéo.

Imprudent! C'était mettre de l'huile dans un foyer qui n'était que trop actif.

— Ainsi, reprit Césari Tornéo, après un moment de silence, vous voulez que je parte?

— Oui, répondit Ricarde, oui, partez pour la guerre, je vous en prie.

— Je partirai.

— Et veillez sur des jours qui me sont précieux.

— J'y veillerai.

Le lendemain, Césari Tornéo, bien monté, bien équipé, la bourse bien garnie, mais le cœur gros et l'air triste, quittait Figeac pour aller rejoindre à l'armée les seigneurs de Lentilhac. Il était porteur

de Pensacola que le secrétaire de la marine confédérée s'est rendu.

La soumission de Dick-Taylor est confirmée.

Le procès des complices de Booth, commencera la semaine prochaine à Washington. Un grand nombre d'individus ont été arrêtés. On assure de nouveau que le complot avait été organisé au Canada et approuvé à Richmond.

M. Seward, père, est guéri. Son fils se rétablit peu à peu.

Pour le bulletin politique: A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Le Moniteur de ce soir publie la dépêche télégraphique suivante:

Oran, 14 mai, 5 h. 30 m. soir.

« L'Empereur, après avoir dîné à bord de l'Aigle, a quitté Alger, hier au soir, à 7 heures.

« La traversée a été favorable, le temps beau, et S. M., escortée par l'escadre cuirassée, vient de débarquer au port d'Oran, à 2 heures, au bruit des salves d'artillerie de la flotte et des forts.

« La réception faite à S. M. a été magnifique: la ville, considérablement développée et embellie depuis quelques années, présentait l'aspect le plus pittoresque. Les fenêtres étaient pavoisées, et les terrasses en espaliers étaient couvertes d'une foule immense, aux costumes variés. Sur le haut des mosquées se faisait entendre la musique arabe. Des arcs de triomphe, spontanément construits par les Espagnols, les Italiens et les ouvriers français qui composent la population européenne, étaient dressés sur les différentes places qu'a traversées le cortège pour se rendre au Château-Neuf, ancien palais des beys, en face de la promenade de l'Étang.

« Le comice agricole avait réuni les échantillons des produits divers de culture industrielle, pour bien marquer les progrès accomplis.

« Devant les trophées de lin, de coton, de bambous, de cuir, etc., etc., l'on avait intelligemment placé un palmier nain, comme signe et point de départ de l'état agricole du pays au début de la colonisation.

« L'Empereur est descendu de voiture pour complimenter le président et les membres du comice.

« La milice, les troupes et les gouds des Douars et des Smalah, nos fidèles alliés depuis 34 ans, formaient la haie sur le passage de S. M., et joignaient leurs acclamations aux vivats de la foule enthousiaste.

« Arrivés à la résidence impériale S. M. s'est placée au balcon et a pu, d'un seul coup d'œil, embrasser le splendide panorama de la ville, du port, de Caraïe et de tous les environs. Aussitôt après ont eu lieu les réceptions officielles.

« La santé de Sa Majesté continue à être excellente.

d'une lettre de l'abbé Gérard, signée et scellée des armes de la famille.

Césari Tornéo marcha le pas, tant qu'il pût apercevoir une toiture de la ville qu'il abandonnait avec tant de regrets. Mais lorsque la dernière disparut à ses yeux, comme pris d'une rage subite, il enfonce les éperons dans les flancs de son cheval et disparut, dévorant l'espace, dans un nuage de poussière.

IX

LE SERVICE INTÉRESSÉ.

Revenons à Philippe de Jean.

A son retour à Salviac après l'échauffourée de Leyme, ce cruel châtelain, toujours en proie aux excitations d'une terrible vengeance, se mit à chercher de nouveau quelque moyen de porter le trouble et la désolation au sein de la famille de Lentilhac. Il était bien sûr désormais qu'en faisant tomber ses coups implacables sur Ricarde, il atteignait directement ceux qu'il considérait comme ses plus cruels ennemis. S'il avait connu la retraite ménagée à la jeune fille à la suite du sac de l'abbaye de Leyme, nul doute qu'il n'eût fait quelque tentative éclatante ou secrète contre la ville de Figeac, bien que, de toute façon, une pareille tentative présentât de graves et périlleuses difficultés. Mais les gens qu'il envoya aux informations, soit qu'ils eussent mis de la négligence à remplir leur mission, soit que leurs investigations eussent réellement échoué contre les mesures prises par Déodat de Lentilhac pour faire perdre la trace de Ricarde, ne purent le renseigner sur ce fait; si bien

Florence, 14 mai.

Ce matin a eu lieu l'inauguration du monument élevé au Dante. Les députations des municipalités, des académies, des gardes nationales et des sociétés y assistaient. Le Roi a été accueilli par des applaudissements unanimes. La fête a été splendide. La ville est pavoisée.

Marseille, 15 mai.

Le paquebot d'Alger du 43, vient d'arriver. Les lettres annoncent que la Reine Hortense et le Gomer avaient précédé l'escadre cuirassée à Oran.

Le Moniteur Algérien dit que l'Empereur sera de retour à Alger vers la fin de cette semaine.

Le Courrier d'Algérie donne de nombreux détails sur la fête féerique qui a eu lieu mardi au palais du Gouverneur. Les alentours étaient éclairés par des feux de Bengale. — En allant de Blidah à Médéah, l'Empereur a déjeuné sous une tonnelle près de la cascade qui avoisine la route. Il a admiré partout la beauté et la précocité des cultures. Près de Blidah, S. M. a reçu une corbeille de magnifiques cerises offertes par un colon Espagnol. Dans un autre endroit il a trouvé des inscriptions en son honneur, dont les lettres étaient formées avec des oranges. Les démonstrations ont un caractère tout local et des plus pittoresques.

VOYAGE DE L'EMPEREUR

Le Moniteur de l'Algérie rend compte, avec détails, de la visite de l'Empereur à Boufarik:

A onze heures et demie, le train impérial s'arrêtait devant la gare de Boufarik, brillamment pavoisée. Des guirlandes de lentilles et de lauriers roses, des arbustes et des fleurs avaient été disposés tout autour du débarcadère.

L'Empereur a été reçu à la gare par M. le général de Wimpffen, qui était allé l'y attendre, par M. le sous-préfet de Blidah et M. le maire de Boufarik.

A peine entrée dans le salon d'honneur, Sa Majesté a été accueillie par des vivats prolongés.

M. Ribouleau, maire de Boufarik, a complimenté l'Auguste visiteur. Nous donnons plus loin son discours et la réponse de Sa Majesté.

La première visite de l'Empereur a été pour l'usine que M. du Mesnil vient de construire dans le voisinage de la gare pour le rouissage et le teillage du lin. Là, elle a trouvé en pleine activité des ateliers d'hommes et de femmes appartenant à toutes les nationalités, et réalisant ainsi, sous une forme éminemment pra-

que Philippe de Jean ignorait la retraite de la fille d'Etienne Buffeti.

Dénué de renseignements, le seigneur de Salviac vint à s'imaginer que Déodat avait conduit Ricarde à son château de Lentilhac, assez éloigné des postes avancés que les Anglais possédaient déjà dans le Quercy. Une fois cette idée enracinée dans son cerveau, et sous l'influence d'un aveuglement qui lui dérobaient jusqu'au moindre éclair de raison; il prit la résolution de se mettre en campagne et de porter la flamme et le fer dans les terres du seigneur de Lentilhac. Cependant, une pareille expédition, surtout après l'éveil donné par l'affaire de Leyme, n'était pas facile à exécuter. De Salviac à Lentilhac, s'étend tout un pays dont les habitants, par devoir et par goût, étaient restés inébranlablement fidèles à la cause du roi de France. On ne pouvait le traverser que par la force ou par la ruse; et chacun de ces moyens se présentait avec des obstacles qui, au premier abord, eussent fait renoncer à cette folle entreprise un homme sensé. Mais, nous savons que Philippe de Jean et le bon sens se brouillaient souvent ensemble. Aussi, le seigneur de Salviac persista-t-il d'abord fortement dans son dessein; il donna même des ordres en conséquence. Pourtant avant de s'engager définitivement, il voulut prendre conseil de ceux qui connaissaient particulièrement le haut Quercy. Il crut trouver son affaire dans Perrinet qui, si le lecteur s'en souvient, était né près de Figeac. Il manda donc son serviteur: Perrinet ne tarda pas à se rendre auprès de son maître.

— Dis-moi, Perrinet; l'interrogea Philippe de Jean, tu dois connaître les environs de Figeac?

Les nouveaux abonnés auront droit à tout ce qui a paru du roman en cours de publication. Nous le tenons à leur disposition dans nos bureaux.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 17 mai 1865.

CESARI TORNEO

(ÉPIQUE DU QUERCY AU XIV^e SIÈCLE)

Par M. B.

40

TROISIÈME PARTIE.

Suite du Chapitre VIII.

Ebranlé, mais non convaincu, Césari Tornéo demanda à l'abbé:

— Ainsi, Monseigneur, vous pensez que je puis aller rejoindre sans crainte les seigneurs de Lentilhac?

— Je n'y vois point d'inconvénient, si vous le voulez.

— C'est madame qui me l'ordonne, continua Césari Tornéo, en se tournant vers Ricarde.

— Oui, mon père, fit alors la jeune fille. Césari est courageux et prudent; je l'ai prié d'aller à l'armée et de veiller sur les seigneurs de Lentilhac.

La reproduction est interdite.

tique, la fusion des races dans la communauté du travail.

Elle a vu fonctionner les machines et s'est fait rendre compte des procédés appliqués au rouissage et au teillage du lin, ainsi qu'à l'égrenage du coton ; elle s'est montrée fort satisfaite de tout ce qu'elle voyait, et l'introduit d'une industrie qui apporte au pays un nouvel élément de prospérité, a été honorée de ses félicitations, qu'elle a daigné lui exprimer dans les termes les plus flatteurs.

Pendant cette visite, Sa Majesté a été l'objet des acclamations les plus chaleureuses de la part du nombreux personnel d'ouvriers et d'ouvrières attachés à l'établissement.

Elle a remarqué surtout les vivats poussés par les sujets d'origine espagnole, en l'honneur de l'Impératrice et du prince Impérial.

Frappé de l'apparence de vigueur et du bien être de cette population, l'Empereur a daigné s'informer minutieusement de toute les circonstances touchant à la situation sanitaire de ce pays, au climat jadis si meurtrier, et dont la transformation est aujourd'hui si complète.

M. du Mesnil a pu en donner comme preuve ce fait caractéristique que, tout récemment encore, l'orphelinat de Boufarik ne comptait littéralement aucun élève malade ou seulement indisposé, sur un personnel de 400 enfants.

En sortant de l'usine de Mesnil, l'Empereur, au milieu d'une foule compacte qui se précipitait sur son passage, avide de contempler ses traits, a parcouru la ville, revêtu en ce moment de sa plus belle parure printanière et entourée d'une riche ceinture de moissons.

La foule ne cessait d'exprimer son enthousiasme par des cris de joie et ses hurrah !

Sa Majesté a ensuite visité les loges des animaux amenés au concours ; Elle y a remarqué avec plaisir de nombreux et beaux spécimens qui témoignaient des progrès que cette branche de l'économie agricole a déjà faits dans ce pays.

Plusieurs colons avaient orné les objets exposés d'inscriptions où se peignaient les sentiments dont la population algérienne est animée envers le Souverain.

On remarquait notamment, sur l'emplacement réservé aux seuls envois de la ferme de Bab-Ali, jusqu'à 90 bœufs attelés, 40 charrettes et 40 herses de divers modèles. Les ouvriers, au nombre de 140, hommes, femmes et enfants, attachés à cette exploitation, étaient groupés sur trois chariots, ornés d'attributs agricoles, d'où ils ne cessaient de faire entendre leurs chaleureuses acclamations, et qui se distinguaient par trois bannières portant respectivement les inscriptions suivantes :

Les métayers français de Bab-Ali, à l'Empereur.

Les métayers espagnols, à l'Empereur et à l'Impératrice !

Les métayers étrangers, à la France !

Après avoir examiné les produits exposés, Sa Majesté l'Empereur, accompagné de sa suite et traversant les flots pressés d'une population ivre de joie et de reconnaissance, est venu prendre place sur l'estrade qui avait été dressée à l'ombre d'un velarium, au milieu de ces magnifiques allées de platanes dont la riche végétation fait déjà l'orgueil de Boufarik, bien que les plus âgés ne datent que de quinze ans.

Il s'est passé alors une scène émouvante et dont l'Empereur a paru vivement touché. En l'absence de tout déploiement d'appareil mili-

taire, la foule se pressait autour de Lui, heureuse de voir de près le Souverain dont la présence lui apportait de si précieuses encouragements ; faisant entendre des hurrahs incessants et impuissants à contenir la bruyante expression de ses sentiments.

L'Empereur a voulu donner une marque éclatante de l'importance qu'il attache aux progrès réalisés par nos colons, en décorant de sa main, et dans cette circonstance solennelle, deux d'entre leurs plus dignes représentants.

L'un, M. le baron de Franchieu, propriétaire à l'Oued-el-Aleug, est un des plus anciens colons de la plaine.

L'autre M. Arnould, propriétaire à Birka-dem, préside aujourd'hui la Société impériale d'agriculture.

A une heure, Sa Majesté quittait Boufarik pour se rendre à l'Oued-el-Aleug et de là à Koléa.

Les mêmes acclamations qui l'avaient accueillie à son arrivée, l'ont accompagnée à son départ de ce centre agricole, dont la puissante végétation lui a plusieurs fois arraché des témoignages d'admiration et qu'elle n'a pas voulu quitter sans y laisser des marques de sa munificence, notamment en chargeant M. le maire de Boufarik de remettre à la société de secours mutuels un don de 500 fr.

Arrivé au village de l'Oued-el-Aleug, autre oasis de verdure, émergeant du fond d'un marais naguère pestilentiel, l'Empereur, en parcourant à l'ombre d'une splendide avenue de saules, formant un berceau continu de plus de 3 kilomètres, a pu se rendre compte des rapides résultats que peut donner sur ce sol privilégié le travail secondé par l'intelligence.

Sa Majesté, soucieuse de se rendre compte par elle-même de tout ce qui touche au bien-être des populations, a voulu boire de l'eau puisée sous ses yeux, dans le puits artésien du communal, et a daigné échanger, à cette occasion, quelques paroles avec les représentants du service des mines.

A six heures un quart, l'Empereur rentrait au palais du gouvernement, après avoir terminé par une visite à Koléa cette excursion qui fera date dans les annales algériennes.

Revue des Journaux

La partie officielle du *Moniteur* reproduit, ce matin, le décret de prorogation du Corps législatif jusqu'au 14 juin, et contient d'autres décrets portant nominations, dans les tribunaux de commerce, de juges et de suppléants de juges de paix.

Le *Journal des Débats* estime que le président actuel des Etats-Unis commettrait une faute grave s'il se résignait à la retraite de MM. Seward et Stanton :

« Ce n'est plus d'énergie que les fédéraux ont besoin, ajoute M. Camus, c'est de modération ; et les conseils de modération n'ont chance d'être écoutés que s'ils viennent de deux hommes tels que MM. Seward et Stanton, qui ont poursuivi la lutte du Nord contre le Sud parmi les vicissitudes les plus contraires et qui, n'ayant jamais fléchi dans les circonstances critiques, peuvent seuls se relâcher, sans devenir suspects, des rigueurs ordinaires de la victoire. »

Sous ce titre « Les grèves d'ouvriers » M. Cohen publie, dans la *France*, les considérations suivantes :

« Quand l'industrie nationale chôme, les be-

— Parfaitement ; je le connais de réputation. Je ne prendrai point de ce côté. Indique-moi un autre chemin.

— Eh ! bien ! je vous indique celui de Lunan.

— Qu'est-ce que Lunan ?

— Lunan ? C'est un trou.

— Mais encore ?

— Une église et le logis du desservant, au fond d'un entonnoir, voilà Lunan.

— Pas de fortifications ? Pas de garnison ?

— Ah ! bien, oui ! et pourquoi, Seigneur ?

— Bon ; je prendrai par là. Et, dis-moi, Perrinet, pour aller de Salviac à Lentilhac passerai-tu par Figeac, toi ?

— Si je pouvais, parce que j'ai dans cette ville des connaissances qui...

— Il ne s'agit point de cela. Tiens, je suppose que je veux aller à Lentilhac, d'ici, par le chemin le plus court, où faut-il que je passe ?

— Toujours par Figeac.

— Ou auprès ?

— Ou auprès, certainement.

— Très-bien. Retourne à tes affaires ; mais ne t'éloigne pas du château ; il est possible que j'aie tantôt besoin de toi.

Perrinet sortit.

— Diable ! Diable ! grommela Philippe de Jean, resté seul. Toujours par Figeac ! Et moi qui voudrais justement éviter cette ville ! Mais toute la difficulté n'est pas encore là ; car, pour aller d'ici à Figeac, il faut que je traverse un pays bien gardé par les Français ; et je ne suis pas en état de leur passer sur le corps. Mille tonnerres ! Il faut y arriver ou mourir !

soins de la consommation intérieure ne s'arrêtent pas en même temps, et il faut bien les satisfaire. Or, comment y parvient-on ? On y parvient en demandant à la production étrangère ce que la production intérieure ne fournit plus. Le régime de la liberté commerciale si favorable aux échanges multiplie alors les transactions avec les peuples voisins, et ceux-ci, profitant des grèves, nous envoient en abondance, à prix égal, et même à bas prix, les objets qui nous manquent.

« Comment les ouvriers ne réfléchissent-ils pas à cet inévitable effet du chômage ? Quand ils cessent de travailler, les Belges, les Allemands, les Anglais, travaillent à leur place ; c'est au profit des autres nations, qu'ils se mettent en grève ; double faute au point de vue du patriotisme et de l'intérêt.

« Voilà ce qu'il faut dire à ces populations ouvrières de France, qui sont certainement les plus intelligentes du monde et les plus capables de comprendre les vérités pratiques. »

On lit dans le *Siècle*, sous la signature de M. Léon Plée, à l'occasion de l'opposition que rencontre le mouvement réformiste, en Angleterre, de la part des classes privilégiées :

« Dans des Meetings à Manchester, on a proposé le suffrage universel. Voilà comment on pousse les gens. Quand on leur refuse systématiquement le moins, ils prennent le plus. C'est la même histoire dans tous les pays. Pour ne point vouloir de réforme électorale, on a une révolution.

« L'Allemagne est évidemment en train de préparer la sienne. Les pouvoirs parlementaires y font décidément la désolation des amis de l'ancien régime, ils ne respectent rien. La bastonnade, l'antique schlague (de l'allemand *schlagen*, frapper), vient d'être abolie dans le Wurtemberg ; il a fallu un vote de l'assemblée de Stuttgart. Quatre voix sur soixante-treize ont protesté contre l'abolition d'un usage aussi vénérable. Que deviendrait la société, que deviendrait la vénérable discipline germanique ? Mais il a fallu en passer par là. Les députés l'ont décidé : les Wurtembergeois ne seront plus bâtonnés. »

Pour extrait : A. Layton.

BOOTH.

Nous trouvons dans le *Messenger Franco-Américain* le récit détaillé des incidents dramatiques qui ont précédé et suivi la mort de Booth et l'arrestation d'Harold.

Le dialogue qui s'est engagé entre l'assassin de Lincoln et le lieutenant fédéral Doherty, qui cernait la grange, offre surtout un vif intérêt.

Il était environ deux heures du matin. Le lieutenant, accompagné du fils Garrett, marcha en avant vers la grange, et somma Booth de se rendre, en lui disant que le jeune Garrett entrerait dans la grange pour recevoir leurs armes. Mais comme l'enfant s'approchait, Booth lui cria :

— Va-t'en, tu m'as trahi.

Le colloque suivant s'engagea alors entre Booth et le lieutenant.

— Il faut que vous livriez vos armes. Nous venons vous arrêter. Nous vous donnons cinq minutes, rendez-vous ou nous mettons le feu à la grange.

— Qui êtes-vous et que voulez-vous ?

— Nous voulons vous faire prisonniers.

— Le cas est embarrassant. Je vais peut-être être pris par mes amis. Accordez-moi une seule

Puis, après un moment de silence, Philippe de Jean, se frappant violemment le front comme pour achever d'en tirer une idée heureuse, s'écria :

— C'est cela. Je brûlerai le bourg de Lentilhac ; je ravagerai le Haut-Quercy ! Le pays est gras, peut-être ; en tout cas, les Anglais n'y sont pas encore passés ; j'y mènerai le Prince de Galles et ses soldards. Victoire.

Il sonna sur un timbre. Perrinet reparut.

— Fais venir ici le trompette du château.

— Oui, Monseigneur.

Quelques instants après le trompette était en présence de Philippe de Jean, qui lui dit :

— Tu vas réunir à son de trompe tous les manants et habitants du bourg de Salviac de vingt-cinq à quarante ans.

— Oui, Monseigneur.

— Va.

— Oui, Monseigneur.

Le trompette sortit pour aller remplir sa commission.

— Demain, s'écria joyeusement le seigneur de Salviac, demain je partirai bien accompagné pour aller rejoindre le Prince de Galles, et je ne rentrerai chez moi qu'après avoir satisfait ma vengeance !

Tout se passa comme l'avait ordonné Philippe de Jean. Il équipa quelques vassaux, et se mit bravement en chemin vers le Berri, où il savait que se trouvait le Prince de Galles. Son voyage se fit rondement et sans aucun incident remarquable. Il trouva le Prince occupé au siège de Romorentin,

chance. Je suis un pauvre estropié, je n'ai qu'une jambe. Eloignez vos hommes à cent mètres de la grange, et je sortirai pour me battre avec vous.

— Nous ne sommes pas venus ici pour nous battre, mais pour vous faire prisonnier.

— Donnez-nous le temps de réfléchir.

Booth et Harold se consultèrent alors, mais leurs paroles n'étaient pas entendues du dehors. Au bout d'un quart d'heure, Booth cria :

— Qui êtes-vous ? Je pourrais déjà avoir tué une demi-douzaine d'entre vous depuis le temps que vous êtes là, mais je ne veux tuer personne.

— Alors livrez vos armes et rendez-vous. Nous sommes venus pour vous prendre.

— Je ne me rendrai jamais. On ne me prendra pas vivant.

— Nous allons mettre le feu à la grange.

— Eh bien ! mes braves gens, préparez-moi une civière.

La conversation recommença alors entre Booth et Harold ; on entendit le premier dire :

— Ah ! misérable lâche, tu veux m'abandonner maintenant ! Va-t'en ! va-t'en ! Je n'ai pas besoin que tu restes avec moi.

Puis, s'adressant au lieutenant :

— Voici un homme qui désire sortir.

— Qu'il jette ses armes et qu'il sorte.

Harold se présenta alors à la porte et demanda à être relâché. Mais le lieutenant lui répondit :

— Non, livrez vos armes !

— Je n'en ai pas.

— Vous aviez une carabine quand vous êtes entré là.

Booth cria :

— Il n'a pas d'armes. Elles m'appartiennent toutes. Je donne ma parole qu'il n'a pas d'armes.

Le lieutenant s'approcha alors de la porte ; Harold tendit ses mains, fut tiré dehors, attaché et mis sous bonne garde.

Il était évident maintenant qu'il était inutile de parlementer plus longtemps avec Booth, et qu'il ne se rendrait pas. Quelqu'un passant derrière la grange tira d'une crevasse une poignée de paille, l'enflamma avec une allumette et la rejeta dans la grange. En quelques minutes, l'intérieur de la grange s'enflamma.

Booth, que l'on vit d'abord appuyé sur une béquille, la jeta et s'avança avec sa carabine vers la partie où le feu avait été appliqué. Mais la lumière du feu à l'intérieur l'empêchait de voir au dehors. Il s'arrêta, considéra le feu un instant, puis s'élança vers la porte.

Il était à peu près au milieu de la grange, lorsque le sergent Corbett, qui était parvenu à grimper sur le toit, lui tira un coup de fusil à travers une fente.

Booth tomba roide sur le sol. On entra alors, et on le transporta sur l'herbe. Il paraissait insensible, mais au bout de quelques minutes il reprit connaissance et s'efforça de parler. Le colonel Conger, approchant son oreille tout près de la bouche de Booth, entendit ces mots : « Dites à ma mère que je meurs pour mon pays. »

On le transporta devant la maison de Garrett et l'on envoya chercher un médecin à Port-Royal. En arrivant, il trouva Booth mourant.

Avant de rendre le dernier soupir, il répéta encore : « Dites à ma mère que je meurs pour mon pays ; j'ai fait ce qui me semblait le mieux. »

Chose étrange ! Les Anglais, qui venaient de traverser, en vainqueurs, une grande partie de la France, se virent subitement arrêtés par trois chevaliers et quelques hommes qui s'étaient courageusement jetés dans le château de Romorentin ! Le fait mérite, à coup sûr, d'être raconté avec quelque détail.

(La suite au prochain numéro.)

ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, à Paris.

Livraison du 13 mai 1865.

SOMMAIRE.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Monument élevé à Ajaccio, à la mémoire de Napoléon 1er. — Fêtes de Brest à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer. — *Circé*, nouvelle (suite et fin). — La Pisciculture (suite et fin). — Voyage de l'Empereur en Algérie. — Salon de 1865. — Réményi. — Tableaux du salon, reproduits par *l'Illustration*. — Chronique musicale : l'*Africaine*. — Les Iles Chinchas : exploitation du guano.

Gravures : Translation à Villefranche des restes du grand-duc Nicolas. — Monument élevé à Ajaccio, à la mémoire de Napoléon 1er. — Statue équestre de l'Empereur. — Victoire des excédés ; Joseph, Lucien, Louis, Jérôme, statues décorant le piédestal. — Fêtes de Brest ; Lancement de la frégate cuirassée la *Gauloise*. — Assassinat de Lincoln. — Voyage de l'Empereur en Algérie ; Départ de l'Empereur de Marseille. — Promenade de l'Empereur sur la place du Gouvernement. — Débarquement de l'Empereur sur le quai, devant la place du Gouvernement. — Salon : *Par dessus la haie*, par M. Luminai. — *Départ des contrebandiers*, par M. Jules Worms. — *Le nord de Chinchas*, quartier aristocratique. Extraction du guano. — Wagon amenant le guano au rivage. — Rade de File Nord. — Le général Ignacio Vivanco. — Le contre-amiral Pinzon. — M. Emile Vion, chargé d'affaires de France au Pérou. — Médaille offerte par la république péruvienne à M. Etienne Sicqol. — Rébus.

Lorsque le médecin tenta de lui faire reprendre connaissance, il murmura : « Inutile, inutile ! »

Booth a été frappé à trois heures un quart du matin; il est mort un peu après sept heures. Son corps fut placé sur un chariot et transporté à Belle-Plains. Là on le mit à bord du steamer et on le conduisit à Washington. Le docteur May, de cette ville, avait autrefois fait à Booth l'opération d'une tumeur au cou; il attesta que le corps était bien celui de l'assassin.

Après avoir constaté son identité, on recut du département de la guerre l'ordre d'enterrer le corps immédiatement et avec les habits qu'il portait; cet ordre fut exécuté.

Le sergent Corbett, qui a tué Booth, est âgé de trente-trois ans; il est Anglais de naissance et appartient à l'armée fédérale depuis le commencement de la guerre.

L'Evening-Star prétend savoir que parmi les papiers de M. Lincoln, il a été trouvé un paquet de lettres étiquetées de sa propre main : « Lettres relatives à mon assassinat. » Un certain nombre contenaient des menaces; les autres le prévenaient de se tenir sur ses gardes.

Correspondance.

Paris, le 16 mai.

Il y a eu ce matin messe chantée à la chapelle des Tuileries. L'Impératrice Régente y assistait avec M^{me} la comtesse de Montijo, arrivée hier de Madrid, et qui vient passer plusieurs semaines en France. A l'issue du service divin, L. M. a donné audience à plusieurs personnages diplomatiques et à de hauts fonctionnaires.

Depuis quelques jours, on reçoit à Paris, les groupes d'émigrants qui au printemps de chaque année, se rendent d'Allemagne au Havre ou à Nantes, pour s'embarquer à destination des Etats-Unis. Ils sont beaucoup plus nombreux que les années précédentes. Cela tient surtout, dit-on, aux avantages offerts par le gouvernement mexicain aux familles émigrantes.

Pour extrait : A. LAVTOU.

UXELLODUNUM

M. Bertrandy, inspecteur général des archives, nous a communiqué une 1^{re} Lettre sur *Uxellodunum*, qu'il vient d'adresser à M. Léon Lacabane, directeur de l'école Impériale des Chartes, et nous témoigne le désir de la voir imprimée dans notre Feuille. Nous nous faisons un devoir de la publier avec d'autant plus d'empressement que la question d'*Uxellodunum* a été déjà traitée, sous un autre point de vue, dans le *Journal du Lot*.

I

Mon cher oncle et très-excellent maître,

Après avoir lu les nombreux documents, soit imprimés, soit manuscrits, sur *Uxellodunum*, que vous avez eu la bonté de me communiquer; après avoir longtemps médité sur les phrases et sur les mots; je viens vous dire, aujourd'hui, que je ne vois à cette intéressante question d'autre solution exacte que celle que vous en avez donnée, dès le premier jour de la lutte.

A vous, qui vous êtes occupé si fructueusement de l'histoire et de la topographie du Quercy, appartenait, plus qu'à tout autre, l'honneur d'écrire, sur ce sujet brûlant, le dernier mot, et le bon, et de clore ainsi une discussion qui semble vouloir prendre les proportions de celle d'*Alesia*. Que de gens vous en ont prié! Et que de raisons n'avez-vous pas invoquées pour vous dispenser de prendre la plume!

Tout en regrettant, dans l'intérêt de la science, l'abstention que vous vous êtes imposée, j'ai dû me rappeler la permission que vous m'avez accordée, si, après un mûr et sérieux examen, je pouvais enfin nourrir l'espoir de trancher, d'une façon nouvelle, ce nœud gordien, dont les difficultés effraient tant de courages. Je crois être arrivé au but, et je vous écris.

II

Dans un excellent travail sur *Uxellodunum*, M. Paul Bial a produit de fort bons arguments pour établir que l'emplacement de l'antique oppidum ne doit pas être cherché à Capdenac.

M. Cessac, dans plusieurs opuscules remarquables sur la même question, a fourni des preuves fort évidentes contre l'opinion qui place *Uxellodunum* à Luzech.

Sans reprendre et reproduire ici tous les raisonnements employés par ces deux honorables écrivains, je crois pouvoir admettre *a priori* :

1^o Que Capdenac n'est pas *Uxellodunum*.

Parce que l'aire du plateau de Capdenac n'aurait pas suffi pour contenir la quantité de bestiaux, d'approvisionnement et de bagages de toute sorte, qui se trouvaient positivement dans *Uxellodunum* à l'arrivée de Caninius; parce que, d'autre part, Capdenac est parfaitement accessible, de toutes les manières, par le chemin de Figeac, et que les avenues qui y conduisent, tracées sur la crête de l'isthme, sont en plaine, presque de niveau avec le sol du bourg, qui, dès-lors, ne peut plus être dit escarpé de toutes parts, *undique præruptum*;

2^o Que Luzech ou la Pistoule n'est pas *Uxellodunum*.

Parce que, dans les conditions géologiques où, de l'aveu même de MM. le général Creuly et Jacobs, se trouve la Pistoule, elle n'a jamais été et ne sera probablement jamais dotée d'une source d'eau naturelle suffisante pour abreuver une quantité d'hommes et de bestiaux comme celle qui peuplait *Uxellodunum*,

assiégé par les Romains; parce que, d'autre part, la Pistoule est, à la rigueur, complètement entourée par une vallée, puisqu'il a suffi d'un canal de quelques mètres de profondeur, pratiqué à ciel ouvert, perpendiculairement à la longueur de l'isthme, pour mettre en communication les deux extrémités du lacet dans lequel la rivière de Lot enveloppe la presqu'île de Luzech, et que ce point ne satisfait pas ainsi à la donnée des *Commentaires* qui portent qu'*Uxellodunum* était presque, mais non pas complètement, entouré par une vallée: *Vallem quæ pæne totum montem cingebat*; enfin, parce qu'il n'est pas absolument impossible de détourner le cours du Lot, attendu que les assiégeants étaient assez nombreux pour pratiquer, à la place où l'on voit aujourd'hui le canal de Luzech, un canal même plus considérable, au moyen duquel il devenait facile de mettre à sec le lit primitif de la rivière: *Hirtius* serait donc inexact en disant que la rivière ne pouvait être détournée nulle part: *Nullam in partem derivari possent*.

Capdenac et Luzech, péremptoirement écartés, reste le Puy-d'Ussolud.

III

En rendant un légitime hommage au talent de M. Paul Bial et à celui de M. Cessac, et en acceptant les conclusions auxquelles ils sont arrivés, je ne saurais m'empêcher de protester contre la valeur de certains arguments, qui leur ont été visiblement inspirés par la façon erronée, selon moi, dont le problème a été posé, plutôt que par la force de la vérité.

Il m'est pénible d'abord, pour ne pas dire absolument impossible, d'admettre, avec M. Paul Bial, que les Romains, regardant les vallées depuis des hauteurs où « s'élevait le château de Termes », n'aient vu dans la Tourmente et la Sourdoire, mêlant leurs eaux par l'intermédiaire de la Hierle, qu'une seule et même rivière, la Tourmente.

Il faut, en définitive, convenir que, sans égaler César, Caninius n'était pas un lieutenant dépourvu de capacités. L'on est également convaincu que le système des reconnaissances militaires n'est pas né d'hier, et que les Romains, avant d'entreprendre un blocus ou un siège, ne négligeaient pas de se rendre compte des abords du lieu qu'ils voulaient assiéger ou bloquer. Or, y avait-il, dans le corps de Caninius, je ne dis pas un chef, mais même un simple soldat assez aveugle pour ne faire qu'une seule et même rivière de la Tourmente, de la Hierle et de la Sourdoire, quand la Sourdoire et la Tourmente s'embouchaient aux deux extrémités opposées de la Hierle? Evidemment non. Aussi, en supposant qu'*Hirtius* n'ait jamais vu le Puy-d'Ussolud, il me paraît extraordinaire qu'un témoin oculaire lui eût affirmé l'existence d'un unique *flumen*, lorsqu'il aurait eu réellement sous les yeux deux rivières reliées entre elles par une espèce d'étang.

Et au sujet du mot *Hierle* qui, d'après M. Paul Bial, dénomme un long étang réunissant la Tourmente et la Sourdoire, je dois dire que, dans le patois actuel du département du Lot, il signifie *île*, et qu'il vient du mot *insula*, comme *arme*, que l'on voit sur un si grand nombre de pierres tumulaires, et dans tant d'ouvrages relativement molènes, vient de *anima*. Il s'appliquerait donc moins bien, au long étang en question qu'à la portion de la vallée formant effectivement une île comprise entre la Tourmente, l'étang de communication, la Sourdoire et la Dordogne.

D'ailleurs, s'il était impossible de détourner le cours de la Tourmente, la dérivation de la Sourdoire était parfaitement praticable, et les eaux de la Hierle pouvaient être conduites dans la Dordogne par des saignées d'une facile exécution. D'où il suit que ni la Hierle ni la Sourdoire ne doivent être considérées comme parties intégrantes de la rivière qui, dit-on, entourait presque entièrement *Uxellodunum*, et qui, au rapport d'*Hirtius*, ne pouvait être détournée en aucun point de son cours: *Nullam in partem... derivari possent*.

Dans l'obligation où il croyait être de trouver un isthme d'environ 300 pas romains ou 90 mètres, M. Paul Bial, à l'exemple de M. Champollion, n'a mesuré que le dessus du col de la ferme de Roujoux, sans tenir compte de la largeur des assises inférieures. L'exemple de M. Champollion, une vénérable autorité scientifique, est certainement bon à suivre, mais non pas à cette occasion. Car, outre que la largeur d'une montagne se mesure communément à la base, il est positif que l'on ne pourrait en conscience, dans le but de conserver exactement les 300 pas obligatoires, distraire, de la partie que la rivière n'aurait pas entourée, les pentes plus ou moins inclinées partant du col de la ferme de Roujoux. Ce serait de l'arbitraire difficile à justifier.

M. Paul Bial ne me semble pas éloigné de croire que la Tourmente rappelle les machines (Tormenta) et les travaux de César. A mon avis, une pareille croyance serait erronée.

Dans le mot *Tormenta*, qui est, en effet, l'appellation latine de la Tourmente, je serais assez disposé à voir le radical celtique *Tor*, que l'on trouve dans la désignation de tant de cours d'eau et de tant de fontaines, soit avec sa forme rude *Tor* et *Tour*, soit dans sa forme adoucie *Dor* et *Dour*. Sans nous éloigner du Puy-d'Ussolud, ne pouvons-nous pas constater l'existence de ce radical dans *Sordoria* (la Sourdoire), dans *Dordonia* (la Dordogne)? Comment la méconnaître dans le mot *Toron* ou *Touron*, qui désigne encore aujourd'hui les fontaines publiques d'un si grand nombre de localités?

Pour arriver sans doute à la découverte du fameux isthme d'environ 300 pas ou 90 mètres, M. Cessac a entrepris de prouver, à l'aide d'arguments tirés des circonstances les plus hétérogènes, que la Dordogne, qui coule aujourd'hui à plus d'un kilomètre du Puy-d'Ussolud, venait, non-seulement à l'époque où les Romains assiégèrent et soumièrent cet oppidum, mais encore plusieurs siècles après, venait, dis-je, battre les pieds de la montagne sur laquelle était *Uxellodunum*.

Sans vouloir combattre la théorie de M. Cessac sur le régime de la Dordogne, dans ces temps reculés, je me permettrais de demander où il place la double embouchure du Moutant et de la Sourdoire, à l'époque où la Dordogne, passant à Vayrac, coulait au pied du Puy-d'Ussolud? Ces deux cours d'eau devaient, en effet, avoir une embouchure distincte et particulière, car ils n'opèrent aujourd'hui leur jonction qu'à huit cents mètres environ au-dessous de Vayrac.

Et, dans l'hypothèse, à peu près inadmissible, d'une embouchure commune, qui aurait dû nécessai-

rement se produire au-dessus de Vayrac, je demande s'il est possible que la Dordogne, s'abaissant sur sa gauche, par une pente graduelle, n'ait pas entraîné ces cours d'eau, et leur ait permis de s'ouvrir un passage, de se creuser un lit, dans un terrain et à un niveau essentiellement supérieurs à ceux de leur lit primitif, puisqu'ils ne peuvent être que le résultat de dépôts alluvionnels ou atterrissements, produits par la Dordogne, dépôts ou atterrissements qui auraient forcé la Dordogne elle-même à s'éloigner du pied de la montagne?

M. Cessac a pensé que sa thèse serait singulièrement fortifiée, s'il parvenait à appuyer ses théories hydro-géologiques sur des témoignages historiques marqués du sceau de l'authenticité la plus évidente.

Dans ce but, il a produit un passage d'une charte de 968, où Vayrac est indiqué comme étant situé sur la Dordogne, *Vairiacum super fluvium Dordoniae*.

L'on peut répondre à cela que les mots *super fluvium* n'impliquent pas forcément, pour la localité à laquelle ils s'appliquent, l'obligation d'être immédiatement située sur la rivière même; mais qu'ils établissent que la rivière baigne le territoire de cette localité. Vayrac a pu très bien être dit sur la Dordogne, parce que cette localité n'est encore actuellement éloignée de la Dordogne que d'environ 1,900 mètres, et que la Dordogne arrose son territoire.

C'est ainsi que, dans une charte de 856, insérée à la page 37 du cartulaire de Beaulieu, publié par M. Deloche, on trouve que Végennes, en latin *Veterrina*, est située sur la Sourdoire, *super fluvium Sordoriae*, bien que Végennes soit éloignée de 700 mètres de la Sourdoire et placée à une distance à peu près égale du ruisseau de la Condrouillère, qui coule au sud tandis que la Sourdoire coule au nord.

Cependant, malgré les objections que je viens d'élever contre le système de M. Cessac, je veux admettre, pour un instant, que, tant au X^e siècle qu'à l'époque du siège d'*Uxellodunum* par les Romains, la Dordogne passait à Vayrac et coulait au pied du Puy-d'Ussolud. Elle devait alors nécessairement laisser, sur sa rive gauche, une partie du territoire qui se trouve aujourd'hui sur sa rive droite, à moins de lui supposer, au minimum, une largeur de près de deux kilomètres, puisque c'est à peu près la mesure de la distance actuelle de la rive droite à Vayrac.

Mais cette supposition n'est pas admissible. Car, dans cette portion de territoire ainsi laissée libre par la Dordogne, sur la rive gauche, existait, au X^e siècle un lieu appelé *Borma*, que Cassini écrit *Bormes*, et la carte de l'état-major, par une altération que rien ne justifie, *Vormes*, et qui doit s'écrire simplement *Borme*. L'existence de *Borme* au X^e siècle est affirmée par le testament du vicomte Adhémar des Echelles, publiée dans l'*Historia Tutelensis* de Baluze, page 333 et suivantes et daté d'environ 930.

Borme est donc, au X^e siècle, sur la rive gauche de la Dordogne. La Dordogne opère graduellement son mouvement de retraite, précisément dans la direction de *Borme*, qui doit, en conséquence, passer successivement à l'état de presqu'île, d'île et encore de presqu'île, pour se retrouver éloignée, non plus de la rive gauche, mais bien de la rive droite de la Dordogne: à moins, toutefois, que *Borme* n'ait momentanément disparu, par l'effet de cet amour singulier de la Dordogne pour des mutations périodiques et fatales, puisque la rive gauche paraît, à son tour, menacer, dit-on, de se vider de nouveau sur la rive droite.

Je conclus que l'existence authentique de *Borme*, précisément à l'époque où M. Cessac affirme que la Dordogne passait à Vayrac, établit la nécessité de donner à *Vairiacum super fluvium Dordoniae* un sens tout différent de celui qui lui est attribué par M. Cessac, et démontre que, pas plus au X^e siècle qu'au temps de César, la Dordogne ne passait ni à Vayrac, ni au pied du Puy-d'Ussolud.

Mais, le système de M. Cessac fut-il d'une exactitude rigoureuse; serait-il clair comme le jour que la Dordogne, au temps de César, baignait le pied du Puy-d'Ussolud, qu'il n'en résulterait aucune espèce de preuve favorable à l'opinion qui place *Uxellodunum* à Puy-d'Ussolud; au contraire. Car la montagne aurait alors été baignée, d'un côté, par la Dordogne, de l'autre par la Tourmente; et, dans ce cas inévitable, nous nous heurtons contre l'impossibilité d'appliquer le singulier *flumen* des *Commentaires* à la Dordogne et à la Tourmente; les *Commentaires* porteraient probablement le pluriel *flumina*.

En allant encore plus avant dans la voie des concessions, en accordant à M. Cessac que le singulier *flumen* s'applique à la Dordogne, et à la Tourmente, comment s'y prendra-t-il pour trouver un isthme de 300 pas environ? Cet isthme, il ne saurait le chercher ailleurs qu'à la ferme de Roujoux; or, nous savons déjà que ce point ne comporte pas l'évaluation de distance indiquée par les *Commentaires*.

En définitive, tout ce qu'a dit M. Cessac sur le régime si mobile de la Dordogne, sur la constitution géologique des abords du Puy-d'Ussolud, tout cela peut offrir de l'intérêt au point de vue de la science hydro-géologique; mais la question purement historique d'*Uxellodunum* ne saurait y puiser aucun argument de nature à la faire avancer d'une ligne.

Je serais presque tenté de comparer la main de M. Cessac à la boîte de Pandore. De cette main, en effet, se sont échappées, à l'occasion d'*Uxellodunum*, des quantités de choses bonnes et mauvaises.

La théorie du vagabondage de la Dordogne, par exemple, aurait pu, sans inconvénient, rester à l'état d'argument *in manu*. Puy-d'Ussolud n'y aurait rien perdu, et l'autorité de M. Cessac y aurait peut-être gagné.

Il eût été également désirable, dans l'intérêt de M. Cessac, qu'il se mit davantage en garde contre les attraits séduisants de l'étymologie. L'usage qu'il a fait de cette science a produit, à mes yeux, des résultats opposés à ceux qu'il en attendait probablement.

Qu'est-ce, en effet, que cette formation de *Carennac* au moyen du verbe *Carere* et du mot *nosus*, sous prétexte que César aurait, par un supplice barbare, privé de leur nez tous les habitants de *Carennac*? Aucune tradition n'autorise une explication pareille.

Si, plus maître de lui-même, et plus difficile sur le choix des moyens destinés à faire triompher le Puy-d'Ussolud, M. Cessac se fût donné le temps de réfléchir sur le mot *Carennac*, il n'eût pas manqué de lui trouver des analogues de nature à mettre sur la voie de la racine de ce mot. En Bretagne, particulièrement, il eût trouvé *Carnac*, qui n'est autre chose que la représentation du son bref de *Caren-*

nac; et, en se rappelant les belles carrières de pierre du *Carennac*, des bords de la Dordogne, et les fameuses pierres de *Carnac*, en Bretagne, il eût deviné sans peine le mot de l'énigme dans le radical *Car*, *Cair* ou *Cayr*, qui, en celtique, signifie pierre.

La constatation de ce même radical eût également préservé M. Cessac d'une faute, à laquelle il n'était nullement sollicité par les besoins de sa cause. Car le Puy-d'Ussolud ne gagnerait rien ou presque rien à ce que *Lou Cayra*, territoire aux abords de Saint-Sozy, dérivât de *Louctaira*, *Loucteria* ou *Luztinios*.

Un *Cayra*, *Cayrel*, *Cayrou* signifie, encore aujourd'hui, dans l'idiôme du département du Lot, un grand tas de pierres. *Lou Cayra* des abords de Saint-Sozy n'est autre chose que le grand tas de pierres. La racine *Cayr* prouve que ce mot est d'origine celtique; et, dès-lors, rien ne s'oppose à ce que la disposition particulière qu'il désigne soit l'œuvre des Gaulois. De cette manière, l'on explique facilement que *Lou Cayra* des abords de Saint-Sozy ait rendu des ossements, des objets celtiques etc.

En résumé, et sans porter atteinte ni à la compétence de M. Paul Bial, ni à celle de M. Cessac, je me crois autorisé à avancer :

1^o Qu'il n'a jamais été dans l'intention d'*Hirtius* de désigner, par le mot *flumen*, le cours d'eau de la Tourmente relié à celui de la Sourdoire par l'étang de la Hierle;

2^o Que la Dordogne ne baignait le Puy-d'Ussolud ni au X^e siècle, ni lorsque César assiégea et prit *Uxellodunum*;

3^o Que, même en admettant que, dans ces temps si loins de nous, la Dordogne roulât ses eaux au pied du Puy-d'Ussolud, on n'en serait pas moins dans l'impossibilité absolue de trouver un isthme auquel serait exactement applicable l'évaluation de la distance de 300 pas environ, mentionnée dans les *Commentaires*.

(La suite au prochain numéro.)

Chronique locale.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE

Monteur du 17 mai (1865.)

Nominations dans la Légion d'honneur de maires et d'adjoints.

Oran, 15 mai, midi.

Ce matin l'Empereur a donné beaucoup d'audiences et a daigné admettre à sa table, comme Sa Majesté l'avait fait à Alger, un assez grand nombre de chefs arabes, venus à sa rencontre.

L'Empereur part pour faire une grande excursion dans les environs d'Oran et visiter les établissements agricoles du voisinage.

Sa Majesté continue à jouir d'une parfaite santé et l'enthousiasme de la population va toujours croissant.

Oran, 16 mai, 8 h. du matin.

L'Empereur a fait hier une longue excursion dans la plaine d'Oran, naguère, inculte aujourd'hui couverte de cultures. S. M. s'est rendue à Missirghin puis elle est allée visiter la belle propriété de Tensalmet. L'Empereur part à l'instant pour Sédî-ben-abbès, où il couchera demain. S. M. continue à se bien porter.

Les salons de l'Exposition des beaux-arts et de l'industrie sont depuis trois jours ouverts au public. Il n'a pas fallu moins de deux grandes salles pour contenir les œuvres d'art. L'industrie a déployé, elle aussi, un zèle très louable. En un mot, l'Exposition est belle. — On aurait bien à signaler dans la section des beaux-arts surtout, un peu de confusion, et un peu trop d'indulgence pour les sujets admis; mais enfin c'est un début et l'on doit se borner à reconnaître, en face de cet heureux coup d'essai, que Cahors est une ville de ressources, plus qu'on ne le pensait.

CONCOURS REGIONAL

La modification suivante a été faite au programme de ce Concours, que nous avons publié samedi dernier :

Le lundi 22 mai. Opérations des deux sous-sections du jury des instruments de culture dont l'essai aura lieu sur le domaine de M. Alazard, à Labéraudie, à 8 heures du matin, en présence du jury.

THEATRE DE CAHORS

Dimanche soir a eu lieu au théâtre de Cahors le début de la troupe Montcavrel. On aurait désiré voir plus d'empressement de la part du public intelligent. Beaucoup de stalles étaient vides. M. Montcavrel a déployé son talent ordinaire et a été fort applaudi. M^{me} Josse, dont notre public a gardé si bon souvenir et qui a reçu à son entrée en scène de chaleureux applaudissements, n'a pas joué encore les bonnes pièces de son emploi. Espérons qu'elle nous permettra bientôt d'apprécier ses charmantes qualités. M^{lle} Labaume, MM. Max, Bruno et Tairraz, ont parfaitement secondé ces deux excellents artistes.

Nous reviendrons prochainement sur les représentations de la semaine.

Spectacle de demain Jeudi 18 mai 1865 :

LA REINE CRINOLINE

OU LE

ROYAUME DES FEMMES

Pièce fantastique en 5 actes.

Le Spectacle commencera à 8 heures, par une deuxième et dernière représentation de

LA COMMODE DE VICTORINE

Vaudeville en un acte.

Emprunt Mexicain.

AVIS.

MM. les souscripteurs à l'emprunt mexicain sont invités à se présenter, sans retard, à la Recette générale pour retirer les certificats provisoires.

Ils devront remettre en échange le récépissé du premier versement.

On peut solder de suite sous bénéfice d'es-compte à 6 1/2.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Places données le 13 mai 1865.

Philosophie. (sections des lettres.)
 Dissertation latine. — 1 Capmas; 2 Murat.
 Rhétorique. (sections des lettres.)
 Discours latin. — 1 Salvat; 2 Bousquet.
 Troisième.
 Vers latins. — 1 Lacarrière; 2 Guérillot.
 Quatrième.
 Histoire. — 1 Chouet; 2 Gisbert.
 Cinquième.
 Histoire. — 1 Pasquet; 2 Sol.
 Sixième.
 Calcul. — 1 Théron; 2 Agard.
 Septième.
 Calcul. — 1 Tulet; 2 Bastide.
 Huitième.
 Calcul. — 1 Michelet; 2 Lasfargues.
 Enseignement spécial. (Deuxième année.)
 Comptabilité. — 1 Ruamps; 2 Pouzergues. (Première année.)
 Narration. — 1 Larrive; 2 Cayrac.
 Cours préparatoire. (Troisième année.)
 Orthographe. — 1 Durand-Foujols; 2 Barancy. (Deuxième année.)
 Orthographe. — 1 Labie; 2 Cambornac. (Première année.)
 Orthographe. — 1 Soulié; 2 Combarieu.
 Le Proviseur, RICHAUD.

On nous écrit de Castelfranc :

Dimanche, 14 du courant, la Société chorale de Sainte-Marie, dirigée par M. Fouchet, donnait son premier Concert. La salle de M. de Molènes, choisie pour cette fête musicale, était bien avant l'heure peuplée d'un auditoire nombreux. A huit heures précises les choristes font leur entrée, et des applaudissements unanimes les accueillent.

La Soirée débute par un chœur de Scard, tiré de Charlemagne. Ce morceau a été en-

levé par nos jeunes orphéonistes.

Deux autres chœurs ont été chantés; mais avec moins de précision et d'entrain que le premier.

Le tour de quelques solistes est venu ensuite : M. X. a dit, de sa voix puissante et sympathique, une belle romance que le public a chaudement applaudie.

M. Fouchet, directeur de la Société, a chanté aussi quelques morceaux. Sa voix fraîche et pleine de méthode a charmé l'auditoire qui a bissé le chanteur.

Dans la soirée, une quête pour les pauvres a été faite.

En somme, ce premier Concert est un succès et un encouragement.

La Société Sainte-Marie renferme d'excellents éléments, et ses aptitudes développées par son chef expérimenté, la conduiront aux meilleurs résultats.

L'empressement de la population a suffisamment montré combien l'institution était sympathique. Dans quelques jours ces jeunes gens viendront à Cahors disputer la médaille à des Sociétés assurément plus anciennes. Nous souhaitons que le succès couronne leurs efforts.

ADJUDICATIONS

Le mercredi, 7 juin prochain, à deux heures après midi, il sera procédé, à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture, par M. le Préfet, assisté du Conseil de préfecture en présence de M. l'Ingénieur en chef de la navigation du Lot, à l'adjudication au rabais et par voie de soumission cachetée des travaux à exécuter pour le renouvellement de seize vantaux de porte d'écluse de la rivière du Lot, aux écluses de Compostie, Puy-l'Evêque, Grimard, Lacroze et Touzac. — La dépense est évaluée à 48,000 fr.

Le mercredi, 14 juin prochain, à deux heures après-midi, il sera procédé à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture, par M. le Préfet du Lot, assisté du Conseil de Préfecture, en présence de M. l'Ingénieur en

chef de la Navigation du Lot, à l'adjudication, au rabais et par voie de soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour l'amélioration du bief de Valentré, à Cahors.

La dépense est évaluée à 44,000 fr. 00

Le projet des travaux est déposé à la préfecture (Travaux publics) où l'on pourra en prendre connaissance.

M. RUAUD M^len DENTISTE

Fixé à Cahors, depuis 14 ans, a donné assez de preuves de son talent supérieur pour la pose des dents artificielles, montées sur platine et or. Art difficile, où peu de dentistes atteignent la perfection ! Avec les nouvelles dents perfectionnées, on peut mastiquer hardiment, sans qu'elles puissent se casser. M. Ruaud fait toutes les opérations les plus difficiles de la bouche et conserve les dents qui peuvent se guérir sans extraction.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 14 mai 1865.

8 versements dont 4 nouveaux. 1,842^{fr} 05
 4 remboursement pour solde 206^{fr} 29

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

14 mai Bayrou (Auguste), à Cavanies.
 14 — Fréjal, (Anna), naturelle, à Labarre.
 16 — Ganthié (Jenny), rue Impériale.
 16 — Pelaprat (Philippine), à St-Henri.
 Décès.
 16 — Montagne (Joseph), propriétaire, 91 ans, à la Marchande.
 16 — Richard (Jean), 6 mois, rue Salvat.
 Pour la chronique locale, A. LAYTOU.

Labonnement à tous les Journaux se paie partout d'avance. — Les souscripteurs au JOURNAL DU LOT, dont l'abonnement est expiré, sont invités à nous en faire parvenir le montant. Il va être fait traite sur les retardataires. — Les frais de recouvrement seront à leur charge.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

L'AVENIR NATIONAL est le seul des grands journaux politiques et quotidiens dont le prix soit le même pour les départements et pour Paris : — Un an, 52 fr. ; 6 mois, 26 fr. ; 3 mois, 13 fr.

A partir du 1^{er} février et pendant toute la durée de la session législative, l'administration de l'Avenir national recevra des abonnements d'un mois au prix de 4 fr. 50 c. pour les départements comme pour Paris.

PLUS QU'UNE FORTUNE

Pour qui désire marcher aisément et librement. Adressez-vous au cabinet de M. PONCE DE LEON, chirurgien pédiatre.

Cabinet ouvert de 9 h. du matin à midi.
 Rue 4 Fénelon, maison Charles, bijoutier.
 Nomenclature des traitements qui le concernent :
 Tallures sous les pieds; cors ou callosités; œils-de-perdrix ou commissures; poireaux, sur les jointures ou phalanges; ogons ou protubérances de l'os; excroissances, engelures, verrues; ongles charnus et incarnés.—Guérison presque instantanée des entorses ou déviation de la cheville.—Traitement des piqûres, coupures, panaris, etc., etc., par système galvanique. Tous ces traitements se font avec la plus grande précision et sans la moindre douleur.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

17 mai 1865.

au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 p. % emprunt de 1864.	67 65	» 05	» »
4 1/2 pour 100.....	95 40	» »	» 10
	16 mai.		
au comptant :			
3 pour 100.....	67 70	» 05	» »
4 1/2 pour 100.....	95 50	» 40	» »
	17 mai.		
au comptant :			
4 pour 100.....	67 45	» 25	» »
3 1/2 pour 100.....	95 20	» »	» 30

AVIS. — Le sieur Rafy, de la commune de Grèzes, vient de céder au département, pour l'établissement du ch. v., d'intérêt commun, n° 19, une terre n° 426, A.; une friche, 427, A., et une terre 430. A.
 (Extrait de l'Echo du Quercy, du 13 mai.)

TACHES, BOUTONS, PEUX AU VISAGE

Paris, CANDES et Co, boulevard Saint-Denis, 26 — Flacon 5 fr. — Cahors, VINEL, pharmacien.

L'efficacité du LAIT ANTEPHELIQUE contre les éphélides (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse, etc.) est incontestable. Mélangé avec 2/3 ou 3/4 d'eau, ce LAIT dépure, tonifie le tissu de la peau, détruit et prévient hâle, efflorescences, rougeurs, boutons, rugosités, etc., — rend et conserve au visage un teint clair et uni.

Pour paraître dans le courant de Mai :

Coup-d'œil général sur l'Histoire du Quercy et des Evêques de Cahors;

1 volume in 8°, par l'abbé Adolphe Guilhou.

Dans une série de tableaux historiques, qui peignent et caractérisent chaque siècle, — sous une forme rapide, intéressante et lumineuse, cet ouvrage raconte sommairement les principaux faits politiques, religieux et littéraires de la Province du Quercy, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Ce livre est dédié à Monseigneur Peschoud, Evêque de Cahors, et revêtu de l'approbation de Sa Grandeur.

GRAND CAFÉ LYRIQUE

à Cahors, sur les boulevards, vis-à-vis le Théâtre.

Tous les soirs des morceaux choisis seront chantés et exécutés par des artistes d'élite de Paris. Consommation de premier choix. Journaux politiques de Paris, des départements et de la ville.

A TOUTE HEURE DU JOUR, CONSOMMATION AUX PRIX ORDINAIRES.

BAUME SABATIÉ

ANTI-RHUMATISMAL-ERADICATIF.

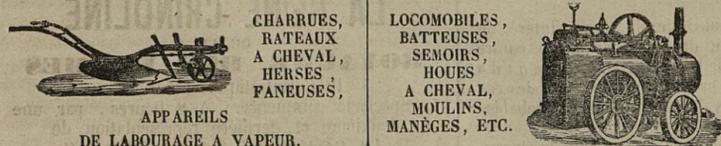
L'efficacité de ce spécifique reconnue incontestable par l'Académie Impériale de Médecine guérit sans retour les rhumatismes goutteux, algus ou chroniques, névralgies, la sciaticque et toutes sortes de douleurs.

On garantit à forfait la guérison des malades perclus. Voir M. Sabatié pendant son séjour à Cahors, rue de la préfecture, ancienne maison Laperque, où il vient établir la réputation et le dépôt de son baume, connu par ses cures extraordinaires obtenues dans les villes de Toulouse, Carcassonne, Perpignan, Montpellier, Nîmes, Rodez, Montauban, etc., etc.

Ce spécifique est donné gratuitement aux indigents.

MACHINES AGRICOLES ANGLAISES

Rue Fénelon, 9, TH. PILTER, Agent dépositaire en France de J. et F. HOWARD, à Bedford, et R. GARRETT et Sons, Leiston. 2 Médailles or à Melun et Roanne, 1864. 17 Médailles or et 64 Médailles argent.



CHARRUES, LOCOMOBILES, RATEAUX, BATTEUSES, A CHEVAL, SEMOIRS, HERSES, HOUES, A CHEVAL, FANEUSES, MOULINS, MANÈGES, ETC.

DE LABOURAGE A VAPEUR. Hache-pailles. — Concasseurs. — Egrenouses de coton. — Tondeuses de gazon. — Faucheuses. — Moissonneuses et toutes autres Machines agricoles des premiers constructeurs d'Angleterre.

Rendus FRANCO dans toutes les gares de chemins de fer en France.

ANIMAUX DE REPRODUCTION des meilleures races anglaises.

A VENDRE

Tilbury à deux roues et à quatre roues, Jardinière et voiture en tout genre neuves et d'occasion, à des prix très-mo-dérés. S'adresser au sieur Cantarel, fils, carrossier, faubourg Labarre.

POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la Veuve Farnier de St-André de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des naupières, autorisé par décret impérial. Exiger : Pot en faïence, papier blanc, cachet rouge, initiales V. F. Signature : Dépôts : à Cahors, ch. VINEL; à Saint-Céré, LAPON; à Catus, CAMBORNAT; à Puy-Lévy, DELBREIL; à Grail, LAPON-BESSIÈRE, ph.; à Gourdon, CABANES ph.

A VENDRE

Voitures à deux et à quatre roues, en tout genres, à un grand rabais, grand assortiment d'articles de sellerie, carrosserie et harnais.

S'adresser à M. Séval, carrossier, hôtel des Ambassadeurs. Cahors.

LEPETIT J^{ne}

Rue de la Liberté, à Cahors.

ÉPICERIES | CRISTAUX
 COMESTIBLES | PORCELAINES

LAMPES ET HUILE

DE PETROLE

Trois mois 16 fr. LE TEMPS Six mois 32 fr.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Rédacteur en chef: A. NEFTZER

Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

MAUX DE GORGE

Inflammations de la Bouche.

PASTILLES de DETHAN

au sel de Berthollet

(Chlorate de potasse)

Unique remède contre les maux de gorge, angines, croup, muquet, ulcérations et toutes les inflammations de la bouche. Elles enlèvent la soif, nettoient la gorge, rafraîchissent la voix, corrigent la mauvaise haleine, détruisent l'irritation causée par le tabac, et combattent les effets si désastreux du mercure sur la bouche.

OPIAT DE DETHAN

Dentifrice au sel de Berthollet

Recommandé aux personnes dont les dents se détachent et s'ébranlent, dont les gencives saignent et à celles qui font usage du mercure. Il entretient la blancheur des dents.

ÉLIXIR ET POUDRE

Dentifrice au sel de Berthollet

Leur parfum. Leur saveur agréable, leurs qualités toniques et rafraîchissantes rendent leur usage précieux pour la toilette, et indispensable pour l'entretien de la bouche. — Ils détruisent les inflammations, rafraîchissent la bouche et rendent la salivation molérée et convenable.

DEPOTS : A Paris, rue du Faub.-St-Denis, 90. A Cahors, chez M. Duc, pharmacien.

Spécialité de Toiles et de Blanc.

C. BERGER

Rue de la Mairie, à Cahors.

Pour faciliter l'écoulement d'une grande quantité de marchandises provenant de l'acquisition du fonds du sieur Maurel, M. BERGER vend à 30 pour 100 au-dessous du cours ordinaire.

CONFECTION DE PARIS.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénelon. Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

Joli MAGASIN à louer

Situé sur les Boulevards, Galerie Audoury. — Maison Bourges.

Ce Magasin conviendrait parfaitement à un Bijoutier, Chapelier, Pâtissier, M^d de nouveautés, Modiste, Tapissier, Mercier, Epicier, Bureau, et même, à la rigueur, à un Coiffeur.

Bail à volonté. — Facilité pour le paiement.

S'adresser, pour la location, à M. Bourges, libraire, ou à M. Rozières, coiffeur.

Eaux Minérales de Cransac

(Station de chemin de fer)

près et par Aubin (Aveyron).

Eaux MANGANÉSIENNES, souveraines contre les maladies du foie, gastralgies, fièvres intermittentes rebelles. Les eaux de la source basse étant inaltérables, peuvent être expédiées en toutes saisons et au-delà des mers. Caisse de 30 bouteilles, capsulées 18 fr.; 20 bouteilles, 14 fr. S'adresser à Cransac, à M. DUPUY, régisseur. A Paris, dans les principales pharmacies et dépôts d'eaux minérales.

Un ÉTABLISSEMENT DE BAINS vient d'être créé dans le parc même des eaux de CRANSAC.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.